

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juillet 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1177)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 384

présenté par
Mme Elimas

ARTICLE 43 TER

À la première phrase de l'alinéa 8, substituer au mot :

« leurs »,

le mot :

« ses ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.